



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA LOIRE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Rhône-Alpes

Unité Territoriale de la Loire

Saint-Étienne, le 13 mars 2015

Affaire suivie par : Christophe Tournebize
christophe.tournebize@developpement-durable.gouv.fr.

L'inspecteur de l'environnement

à

Monsieur le Directeur

Barriol et Dallièr Industrie

ZI Sud

Rue Thimonnier

42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

OBJET : *Visite d'inspection du 26 février 2015*

REFER : UT42_S7D_015_036

P. J. : *1 rapport d'inspection*

Monsieur le directeur,

Je me suis rendu, le 26 février dernier, en visite sur le site de votre ancien établissement dit
Usine A.

J'ai l'honneur de vous confirmer, dans le rapport joint en annexe, les remarques que cette
visite a soulevées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

Christophe TOURNEBIZE

Copie :
- Préfecture
- Dossier
- Chrono